

COMMUNE DE PERWEZ

Déclaration de politique générale 2019 – 2024

1. UN CADRE DE VIE AGRÉABLE À PRÉSERVER

Pour Perwez, nous désirons un développement urbanistique réfléchi, en accord avec le milieu rural qui nous entoure. Il est essentiel de conserver et de renforcer le caractère rural de la commune afin d'offrir un cadre de vie agréable à ses habitants, davantage axé sur la qualité de vie et le développement de liens sociaux.

Concrètement, nous proposons de :

- a. **Définir une politique d'urbanisation et d'aménagement du territoire sur le long terme**, basée sur une réflexion à propos de mobilité :
 - en pensant notamment aux voiries d'accès, aux parkings, aux pistes cyclables, aux trottoirs, à la mobilité douce, à des espaces publics conviviaux et verts, etc... ;
 - en renforçant le noyau bâti existant afin de rentabiliser au mieux les infrastructures collectives ;
 - en préservant l'environnement et les terres agricoles.
- b. **Impliquer davantage le citoyen dans l'aménagement du territoire** de sa commune :
 - En incitant fortement les promoteurs à **organiser une concertation** avant toute demande de permis dès que le lotissement comprend au moins 10 logements ;
 - via une **meilleure information** quant aux projets communaux en cours ou à venir ;
 - en organisant des réunions de consultation et de participation sur les besoins et l'avenir des différents quartiers de la commune.
- c. **Intégrer les projets dans leur contexte**, que ce soit vis-à-vis du paysage ou des risques naturels (inondations).
- d. **Entretenir nos ruisseaux** en collaboration avec la Province.
- e. **Renforcer les compétences de l'échevinat de la propreté publique** afin de mener une politique de recyclage des déchets comme, par exemples, les mégots de cigarette, les canettes, etc...
- f. Tendre vers **une commune plus propre en participant davantage à Be WaPP**. Créer des synergies entre les citoyens et l'équipe communale.
- g. **Promouvoir l'usage du parc à conteneurs** et sanctionner les responsables de dépôts clandestins d'immondices.
- h. **Offrir des espaces verts multifonctions au plus grand nombre** :
 - Créer, par exemple, un **espace de détente** dans le quartier du Warichet ;

- Garantir que le parc de l'ancienne Maison de repos d'Orbais reste un « poumon vert » ;
 - Proposer un **espace vert** dans le centre de Thorembais-Saint-Trond et de Thorembais-les-Béguines ;
 - Entretien des **espaces de convivialité** comme « la Broquette ».
- i. **Rédiger une charte de la ruralité** intégrée dans le « kit d'accueil » des nouveaux habitants.

2. CRÉATION D'EMPLOIS ET REVITALISATION DU CENTRE

La création d'un tissu économique de proximité et non délocalisable est essentielle pour Perwez. Comment ? Via, notamment, la revitalisation du centre de Perwez. Cela permettrait de répondre aux besoins des citoyens, en favorisant les commerces de proximité. Notre volonté est de penser l'extension économique de la commune à la juste mesure des nécessités.

Concrètement, nous proposons de :

a. Stimuler une économie forte et de proximité :

- **Soutenir la promotion de l'emploi** et encourager les groupements d'employeurs via les rencontres entre entreprises, associations et demandeurs d'emploi, notamment par le biais de salons de l'emploi ;
- **Faire progresser les entreprises** qui le souhaitent et favoriser une extension raisonnable de la surface dédiée aux entreprises ;
- **Encourager l'économie circulaire ;**
- Encourager l'achat groupé d'énergies par les diverses entreprises afin de réaliser des économies ;
- Soutenir les entreprises dans leurs démarches de synergie.

b. Inciter à la création d'emplois :

- **Soutenir l'Agence de développement local (ADL)** dans son rôle d'aide et d'information aux entrepreneurs pour leurs démarches administratives afin de faciliter leur implantation et leur développement ;
- Soutenir le partenariat entre le Cercle des acteurs économiques de Perwez (CAEP) et les autorités communales ;

- Dynamiser nos commerces en organisant **une table ronde de réflexion** avec l'ensemble des acteurs ;
 - Promouvoir et valoriser **le commerce de proximité dans les villages** ;
 - **Mener des actions concrètes** en faveur des secteurs tels que : agriculture bio, horticulture, vignoble, éco-construction, valorisation de déchets, maraîchage, etc...
- c. **Revitaliser le centre** :
- **Faciliter le parking** à proximité des commerces et des entreprises en laissant des parkings libres et en créant de nouveaux espaces de stationnement ;
 - **Créer un marché couvert** pour professionnels et particuliers afin d'offrir une vitrine aux produits de terroir ;
 - Mise à disposition d'espaces à destination des indépendants, PME et entreprises afin de créer de l'emploi ;
 - Investir dans le garage communal ;
 - Concrétiser la rénovation et la revitalisation urbaine.
- d. **Mettre des locaux à la disposition** d'initiatives telles que repair-café, ressourcerie, système d'échange local (SEL), SLOWLY, etc...

3. PAS D'IMPÔT NOUVEAU ET PROTECTION DU PORTEFEUILLE DES HABITANTS

Utiliser chaque euro public efficacement en évitant les dépenses de prestige et « bling-bling » ! Tournant définitivement le dos aux pratiques du passé et résolument dirigés vers l'avenir, nous proposons de cibler ensemble les besoins de la commune et de ses citoyens. Ensuite, nous trouverons des subsides auprès des autres niveaux de pouvoir.

Concrètement, nous proposons de :

- a. Maintenir le statu quo en terme fiscal, **pas d'impôt nouveau**.
- b. **Elaborer un nouveau Plan Communal de Développement Rural (PCDR)** afin de travailler avec les citoyens et de permettre un accès aux subsides pour nos projets.
- c. Développer des **synergies de gestion avec les communes voisines** afin de susciter des économies d'échelle et une amélioration de la qualité du service au public.

- d. **Diminuer le prix des salles communales** pour les Perwéziens.
- e. Déposer une orientation budgétaire pluriannuelle afin de penser les politiques communales sur le long terme.

4. MOBILITÉ : VERS UNE CIRCULATION PLUS FLUIDE ET SÉCURISÉE POUR TOUS

Améliorer la mobilité est une priorité pour notre groupe. Nous souhaitons mettre en place une stratégie globale visant à faciliter les déplacements sous toutes leurs formes, de la voiture aux modes de déplacement plus durables. Nous voulons récupérer des espaces à affecter aux transports en commun, aux vélos et aux piétons. Le « plan communal de mobilité » qui sera adopté après consultation et prise en compte des remarques de la population servira de base à nos actions. Nous veillerons également à une sécurité routière renforcée.

Concrètement, nous proposons de :

a. **Fluidifier et sécuriser le trafic routier :**

- Défendre un nouvel **aménagement du rond-point dit de « la Ville de Wavre »** afin de rendre la circulation plus fluide. Passage en double flux, by-pass direction Perwez en venant de l'autoroute et by-pass direction Chaumont en venant de Jodoigne ;
- **Sécuriser les traversées des chaussées** de Charleroi et de Wavre afin de permettre un passage aisé et sécurisé entre nos villages. Un échange avec les autorités régionales permettra de définir les actions à mener en fonction des croisements (carrefour « Majoie », carrefour rue de Mellemont, carrefour à hauteur du club de hockey le Jaguar, ...) ;
- En ce qui concerne l'accès au zoning de Perwez depuis la E411 et le désengorgement de la sortie 11 de cette même autoroute, privilégier un tracé respectueux des agriculteurs et garantissant le respect des riverains.

b. **Conscientiser et sanctionner les contrevenants :**

- **Limiter la vitesse dans les quartiers sensibles** en concertation avec les habitants ;
- **Renforcer des contrôles utiles et pertinents des infrastructures routières** tant par des radars répressifs qu'informatifs en vue d'assurer une conduite responsable, spécialement en zones habitées ou proches des écoles.

c. Valoriser et créer des infrastructures permettant les modes de déplacement alternatifs :

- **Créer et mieux entretenir les sentiers** facilitant la mobilité pour les piétons et les cyclistes ;
- Créer des voies cyclistes (pistes ou bandes cyclables, Sens Uniques Limités (SUL)) et des parkings vélos sécurisés pour assurer la circulation vélo intra-perwézienne au quotidien et renforcer la complémentarité avec les transports en commun ;
- **Permettre une meilleure complémentarité entre les parkings de délestage, les transports en commun et les itinéraires cyclistes ;**
- Renforcer l'attractivité des transports en commun en négociant avec les TEC Brabant wallon en vue d'augmenter la fréquence des bus, le nombre de dessertes vers des villes environnantes, d'améliorer les correspondances entre les diverses lignes desservant Perwez ;
- Réaménager le trajet et les correspondances du Proxibus afin de mieux desservir l'ensemble des villages et sites de la commune ;
- Maintenir la mobilité des jeunes en **développant le ramassage scolaire** à vélo ou au moyen du Proxibus et en sensibilisant les parents aux alternatives comme le covoiturage ou parkings-relais ;
- Mise en place d'un point vélo à l'ancienne gare à proximité directe du Ravel ;
- Faire respecter la signalisation F99c.

d. Investir pour tous :

- **Rénover en priorité la rue du Mont et la rue de la Gobie ;**
- **Prévoir un budget réparations urgentes des voiries** pour répondre aux besoins ponctuels (nids de poule, réfection localisée, ...) ;
- **Stimuler et accompagner le co-voiturage :**
 - Organisation d'une forme d'auto-stop locale et sécurisante le long des grands axes routiers ;
 - Mise en place d'un outil informatique de co-voiturage ;
 - Accompagnement des initiatives citoyennes de partage de voitures.
- **Améliorer la mobilité aux abords des écoles ;**
- Prendre en compte les besoins et difficultés rencontrés par les personnes à mobilité réduite lors de tout aménagement des voiries, espaces et bâtiments communaux. **Mettre en œuvre tous les critères nécessaires à l'obtention du label "Handicity" ;**
- Collaborer avec « Pro Vélo » pour former nos enfants à la pratique du vélo ;

- **Élargir la prime vélo communale** (uniquement prévue en l'état actuel pour l'achat de nouveaux vélos électriques) **à tous les vélos** afin de contribuer au développement de la mobilité douce et du sport dans notre commune ;
- Prévoir des **zones de rechargement de véhicules et vélos électriques** dans la commune afin de favoriser les nouveaux modes de déplacements ;
- Établir un cadastre des aménagements piétons et cyclistes (trottoirs, traversées de chaussées, itinéraires et pistes cyclables) à réaliser en étant systématique sur leur entretien et leur visibilité ainsi que sur l'aménagement des traversées sécurisées de voiries régionales, tout en veillant à ce que chaque aménagement préserve la mobilité du charroi agricole.

5. GARANTIR NOTRE SÉCURITÉ ET NOS SERVICES DE SECOURS

Une des principales missions des pouvoirs publics est de garantir la sécurité de tous les citoyens et d'assurer la tranquillité publique. Si la sécurité passe inévitablement par une police de proximité efficace, elle nécessite de mener aussi des politiques qui offrent à tous un cadre de vie sécurisant. Nous voulons également renforcer la sécurité des usagers faibles de la voirie, en renforçant la prévention et la répression de comportements dangereux en matière de sécurité routière.

Concrètement, nous proposons de :

- a. **Favoriser** la sécurité et la tranquillité dans les quartiers en soutenant **les politiques de cohésion sociale**. Nous voulons proposer une maison de quartier aux jeunes du centre de Perwez afin qu'ils puissent se rencontrer et être accompagnés. Le service communal d'aide aux jeunes (SCAJ) et les jeunes concernés mettront la structure en place.
- b. Garantir les moyens de police et de secours afin d'assurer un effectif suffisant particulièrement le soir, la nuit et le week-end et de **réinvestir dans une police de proximité proche des perwéziens**.
- c. Systématiser le conseil individualisé en matière de techno-prévention auprès des commerçants et, de manière plus large, auprès des citoyens.
- d. **Favoriser l'engagement citoyen pour plus de sécurité** (exemple : partenariats locaux de prévention).
- e. Renforcer la prévention et la répression de comportements dangereux en matière de sécurité sur les routes (vitesse excessive, conduite sous influence, stationnements dangereux, circulation des quads).
- f. Établir un cadastre des zones « accidentogènes » et accroître le nombre de techniques visant à ralentir la circulation dans ces secteurs.

- g. Rénover les trottoirs dégradés et être strict sur le stationnement « sauvage » des véhicules.
- h. Améliorer l'aménagement urbain pour l'adapter à la densité de la circulation et aux véhicules « légers » et veiller à la sécurisation des usagers faibles.
- i. Mettre en place un document informatif et pédagogique harmonisé qui énonce les infractions susceptibles de sanctions administratives communales (SAC).

6. UNE MAIN TENDUE VERS L'AUTRE VIA UNE POLITIQUE SOCIALE ACTIVE

Perwez doit mener une politique volontaire qui permette à chacun de vivre dans la dignité, de gagner en autonomie, de participer à la vie locale et d'accéder aux services, activités et infrastructures proposées aux citoyens. Nous voulons renforcer les solidarités locales et permettre au CPAS de répondre plus rapidement aux situations de crise.

L'insertion et le respect des seniors nous préoccupent. Les personnes de plus de 60 ans représentent plus de 20 % de la population de Perwez (pourcentage en constante évolution). Nos aînés ne constituent pas un bloc homogène, il y a donc lieu de développer des politiques différenciées notamment entre les aînés actifs, ceux qui sont en perte d'autonomie et ceux qui sont dépendants.

Concrètement, nous proposons de :

- a. Garantir le financement et la gestion efficace du CPAS.**
- b. Soutenir les clubs, les associations sportives et culturelles ainsi que les mouvements de jeunesse.**
- c. Reconnaître et soutenir les initiatives locales de solidarité** en faveur des plus démunis.
- d.** Poursuivre et renforcer l'organisation de diverses activités récréatives et de loisirs en faveur de nos aînés (voyages, concerts, expositions, ...).
- e. Favoriser l'autonomie individuelle** en collaboration avec les associations de terrains :
 - Mener une politique du logement qui réponde aux besoins des plus précarisés ainsi qu'une politique de maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées ;
 - Aider à la cohabitation entre générations grâce notamment à une coordination de soins à domicile (Infirmière, kiné, ...) et un écrivain public ;
 - Garantir une offre de repas à domicile.

- f. **Offrir une boîte « personne âgée » à chaque sénior** qui le souhaite. En cas de problème, cette boîte reprend les informations utiles pour des tiers.
- g. **Développer la participation citoyenne des aînés et favoriser les activités intergénérationnelles.**
- h. **Appuyer les liens sociaux et la convivialité** dans les quartiers et les villages afin, notamment, de rompre l'isolement de certains en favorisant, par exemple, la mise en place de comités de quartiers.
- i. Prévoir une **meilleure accessibilité aux infrastructures publiques** pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite.
- j. **Soutenir l'extension du Val d'Orbais** afin de répondre au vieillissement de la population. Il s'agit d'une Maison de repos et de soins (99 places) et d'une résidence-services (20 appartements) avec une seconde phase de 36 lits supplémentaires.
- k. Rechercher des partenariats avec les communes voisines pour partager certains frais.
- l. Développer des services sociaux proposant systématiquement aux demandeurs d'aide toutes les informations sur les droits auxquels ils peuvent prétendre (par ex : aide sociale, soins de santé, service énergie, médiation de dettes, service logement, ...).
- m. Soutenir les services sociaux tels que Génér'Action (transport social, accompagnement et petits services à domicile), le taxi social, etc...
- n. Rendre Perwez **commune hospitalière** pour développer encore plus de cohésion, d'hospitalité et de solidarité.

7. ENSEIGNEMENT ET ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Grandir près de chez soi, c'est découvrir son environnement, se construire des repères et un réseau de relations. C'est aussi parcourir moins de kilomètres, pouvoir se déplacer à pied ou à vélo. Nous voulons donc faire de l'accueil de la (petite) enfance une priorité, en soutenant et veillant notamment à la complémentarité des initiatives du secteur associatif.

Il s'agit de promouvoir l'école comme lieu d'ouverture sur la commune, en favorisant les partenariats avec les acteurs locaux.

Concrètement, nous proposons de :

- a. **Soutenir et développer les milieux d'accueil de la petite enfance :**
 - Augmenter la capacité d'accueil pour la petite enfance ;

- Créer une halte-garderie ;
- Créer un milieu d'accueil partagé par des accueillantes conventionnées et/ou autonomes ;
- Créer un guichet unique d'information et/ou d'inscription pour l'accueil de la petite enfance.

b. Investir dans nos écoles fondamentales au service de tous nos enfants :

- Garantir le choix aux enfants de suivre une scolarité dans un enseignement en français tout en proposant l'immersion en néerlandais ou en anglais ;
- **Assurer un entretien régulier des bâtiments afin de prévenir les détériorations ;**
- Renforcer les moyens informatiques des écoles ;
- Soutenir la mise en place ou le maintien d'un comité de parents dans chaque école ;
- Renforcer l'accès et l'intégration des enfants porteurs de handicap ;
- **Soutenir l'Accueil Temps Libre et Anim'Mômes ;**
- S'informer des besoins réels des écoles par l'écoute des équipes de terrain ;
- **Lutter contre le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement.**

c. Une école secondaire de proximité et adaptée à l'élève :

- **Soutenir le développement de l'établissement d'enseignement secondaire** en tenant compte de la mobilité et de la sécurité du quartier.

d. Investir pour l'avenir et transmettre le savoir de nos aînés :

- Soutenir des initiatives nouvelles et/ou originales au sein des milieux d'accueil et d'enseignement ;
- Rechercher des bénévoles et/ou retraités pour soutenir l'école des devoirs et permettre aussi aux enfants en immersion d'être aidés ;
- **Sensibiliser à l'alimentation « saine »** en privilégiant les produits locaux et/ou BIO dans les cantines.

8. LE DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT ET LE RÉSEAU D'EAU

Au niveau du réseau d'eau, nous proposons de :

- a. **Réaliser un audit** permettant de prioriser les actions à mener **afin de garantir la qualité et la quantité d'eau**.
- b. Utiliser Be-Alert afin d'informer les citoyens en cas d'urgence.
- c. Investir dans le réseau d'égouttage et le traitement des eaux usées via des stations d'épuration.

Au niveau du logement, nous proposons de :

- a. Renforcer les espaces de logements existants plutôt que de transformer les terres agricoles en zones constructibles. Cela permet de mutualiser les ressources (énergies, infrastructures) et de favoriser la cohésion sociale.
- b. Prévoir la **création de logements permettant les échanges intergénérationnels** par une opération d'encouragement à l'accès à la propriété et à la construction.
- c. Soutenir les initiatives d'habitat partagé comme la maison Abbeyfield.
- d. **Encourager l'accès des jeunes à la propriété immobilière** en agrandissant le parc de logements-tremplin et en créant une dynamique pour favoriser l'accès à la propriété aux jeunes Perwéziens (en partenariat avec la Province du Brabant wallon, par exemple).
- e. La Commune veillera à assurer, via ses travailleurs sociaux, un accompagnement adéquat dans les contacts entre les personnes en recherche de logement et les propriétaires. Nous souhaitons **augmenter le nombre de Perwéziens aidés dans leurs recherches de logements**.

9. CULTURE, LOISIRS ET TRADITIONS AU SERVICE D'UN ÉPANOUISSEMENT QUOTIDIEN

La culture permet l'ouverture des uns et des autres sur le monde. Elle nous aide à comprendre, à donner du sens à l'existence, à « inventer » nos vies. Les jeunes de moins de 20 ans représentent environ 25% de la population de Perwez. Il y a donc lieu d'élaborer un « plan local jeunesse » qui favorise le bien-être et

l'autonomie des jeunes. Nous souhaitons encourager les initiatives prises par et pour les jeunes en créant des structures qui leur permettent de s'émanciper.

Nous voulons développer l'accessibilité sociale, générationnelle et financière à la culture pour TOUS, tout en renforçant le potentiel éducatif des opérateurs culturels et audiovisuels. Cette accessibilité ne doit pas seulement viser les « consommations » culturelles mais aussi la pratique active des arts par tous.

Concrètement, nous proposons de :

- a. Créer un quartier des associations dans « l'école Bogaerts ».** Nombre de nos associations souffrent d'un manque de locaux pour leurs besoins (réunions internes, secrétariat, stockage de matériels, d'archives). La mise à disposition de locaux serait organisée via des contrats de gestion entre la Commune et les associations intéressées.
- b. Soutenir et développer l'activité du foyer culturel.**
- c. Faire appel aux artistes** évoluant sur le territoire communal et valoriser leur travail :
 - Encourager les initiatives de découverte et de promotion des artistes ;
 - Apporter un soutien aux associations culturelles en mettant notamment à leur disposition des espaces de création, de paroles, d'échanges (ateliers, maisons d'artistes).
- d. Stimuler les projets culturels à l'école.
- e. Favoriser la participation et la contribution de tous les citoyens aux dynamiques culturelles** ainsi que l'accessibilité à la culture pour tous :
 - Opérations « portes ouvertes » plus fréquentes dans les lieux culturels ;
 - **Soutenir la bibliothèque et la ludothèque ;**
 - Proposer des informations et formations aux nouveaux médias à destination de l'ensemble des publics (jeunes, parents, femmes au foyer, personnes âgées) ;
 - Favoriser la dynamique sportive et culturelle pour tous en mettant en place un **passport sport et culture**.
- f. Renforcer l'information à destination des citoyens** concernant les activités organisées par les associations locales (journal communal, panneaux d'affichage, sites internet, réseaux sociaux).
- g. Favoriser le secteur associatif des jeunes** en développant une maison des jeunes.
- h. Rénover le club des jeunes de Thorembais-les-Béguines** en collaboration avec ses représentants.
- i. Soutenir le folklore local et les associations actives sur la commune tels que La Bonne Entente, le carnaval, le Télévie, Cecipho, les Moissons de l'Amitié, les Refrains de l'Amitié, etc...
- j. Mettre en place les mercredis des perwéziens pendant la belle saison.** Un marché du terroir et des activités conviviales seront mises en place en tournant dans nos villages ou nos quartiers.

- k. Travailler à la création d'une Académie de Musique.
- l. Soutenir les comités de jumelages avec Kaysersberg et Orbais-l'Abbaye.
- m. Garantir la commémoration solennelle des combattants et victimes de guerres en collaboration avec le GAPEP, le Musée du Souvenir et le Cercle Historique.
- n. Soutenir l'association laïque et les Fabriques d'Église.
- o. Garantir l'entretien de nos cimetières.
- p. Offrir un endroit de recueillement pour des funérailles laïques.

10. LE SPORT ACCESSIBLE POUR TOUS

Le sport est un vecteur essentiel de création de lien social. Lieu de rencontre, apprentissage de la diversité, de la différence, de l'esprit d'équipe... Il est essentiel de rendre la pratique sportive accessible au plus grand nombre, en offrant un panel d'activités variées accessibles à tous et à toutes.

Concrètement, nous proposons de :

- a. Créer une **commission consultative du sport** où seront présents les responsables des clubs sportifs de l'entité.
- b. **Soutenir financièrement tous les clubs** sportifs sur base d'une grille des subsides.
- c. Entretien et embellir les plaines de jeux et infrastructures sportives de quartiers.
- d. **Développer une politique du « sport pour tous ».**
- e. Participation de notre commune au trophée « Commune sportive ».
- f. Développer la formation au sport via l'élaboration d'un « cahier des charges » rédigé avec l'ADEPS et les différentes fédérations sportives.
- g. En ce qui concerne la **gestion du Centre sportif et des terrains de tennis** :
 - Créer une ASBL ou une autre structure reconnue visant une dynamique entre les clubs ;
 - **Assurer une présence permanente à l'accueil du Centre sportif ;**
 - **Engager un concierge** afin d'assurer une présence permanente et de garantir les travaux d'entretien et de rafraîchissement indispensables au bon fonctionnement du Centre sportif ;

- Réintégrer des équipes locales de sport en salle (parties actuellement dans les communes voisines) en donnant, par exemple, un avantage sur le prix de la réservation de salle aux clubs perwéziens ;
 - Développer une application afin de permettre à tous de consulter les plages horaires disponibles et de faire sa réservation en ligne ;
 - Installer des caméras extérieures.
- h. Acquérir un terrain couvert à destination du club de pétanque.
- i. **Avoir une antenne « Je cours pour ma forme ».**
- j. Envisager la construction d'un « Roller Skate Parc » en concertation avec les jeunes et le SCAJ.

11. DÉMOCRATIE ET PARTICIPATION CITOYENNE : UNE ÉCOUTE JOUR APRÈS JOUR

Le garant de continuité et d'objectivité doit être l'administration communale. Nos mandataires politiques respecteront chaque membre du personnel.

La démocratie participative permet d'associer les citoyens aux décisions qui les concernent et de les responsabiliser en tant que (futurs) utilisateurs des réalisations prévues. Nous voulons, par ce biais, accroître l'esprit de service au bénéfice du citoyen. Notre volonté est de permettre au citoyen d'être consulté et qu'il puisse participer aux décisions qui le concernent. C'est le meilleur moyen pour garantir la recherche de l'intérêt collectif mais aussi l'adhésion de la population aux décisions prises.

Concrètement, nous proposons de :

- a. **Rester à l'écoute du personnel.**
- b. **Améliorer le contact entre les citoyens et l'administration** en mettant en place un numéro de contact unique et en créant une page Facebook officielle.
- c. **Rendre la démocratie communale transparente** en assurant une meilleure diffusion de l'information communale grâce à :
 - la mise à disposition en ligne ou à l'administration du procès-verbal du conseil communal et ce, de manière lisible ;
 - la publication en ligne des dates du conseil communal et de l'ordre du jour ;

- un mensuel d'information communale laissant place à l'expression de la minorité démocratique ainsi qu'aux citoyens et associations ;
 - la concertation et la communication avec la population avant la mise en œuvre d'un projet ayant un effet significatif sur la vie d'un quartier ou de la commune ;
 - un agenda des associations locales.
- d. **Donner de l'importance aux commissions consultatives** telles que :
- Commission locale de développement rural (CLDR) : elle permet un développement basé sur la participation citoyenne ;
 - Commission communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATm) : elle permet à des citoyens de rendre un avis sur les projets communaux en matière d'aménagement du territoire ;
 - Conseil consultatif des aînés (CCA) : il permet aux plus de 60 ans de participer activement à la vie de leur commune et de donner leur avis sur les projets ou décisions qui les concernent ;
 - Conseil communal des enfants (CCE) : Il permet à nos jeunes de s'investir pour l'avenir et de s'épanouir.
- e. **Remettre un « kit d'accueil »** informatif aux nouveaux habitants sur la vie communale et les services disponibles.
- f. **Créer un échevinat de la participation et de la citoyenneté** avec un budget dédié à l'organisation de consultations relatives aux « grands projets » ainsi que la mise en place d'un incubateur d'idées.

12. AGRICULTURE ET ALIMENTATION : GARANTIR L'AVENIR DES PRODUCTEURS ET DES CONSOMMATEURS

Notre objectif est de permettre l'accès de tous à une alimentation de qualité, respectueuse de la santé, produite dans des conditions préservant l'environnement et garantissant un revenu correct aux producteurs. Perwez a une activité agricole importante. Elle a donc la possibilité de jouer un rôle primordial pour favoriser l'émergence d'un système agro-alimentaire durable.

Concrètement, nous proposons de :

- a. **Soutenir et mettre en place du maraîchage** à côté des filières locales existantes.

- b. **Travailler avec les collectivités** (écoles, crèches, homes, CPAS) de l'entité **pour proposer une nourriture locale et saine** (au prix le plus juste) et pour assurer une meilleure transmission du savoir et savoir-faire rural.
- c. Sensibiliser nos jeunes aux productions locales en incitant les rencontres avec les producteurs et en proposant l'organisation d'ateliers aux équipes pédagogiques de nos écoles.
- d. Aider à la mise en place de potagers dans les écoles qui le souhaitent.
- e. **Soutenir nos producteurs locaux.**
- f. Soutenir financièrement le service de remplacement agricole et les éleveurs via le concours de bovins.

13. ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE

Notre qualité de vie est intimement liée à la qualité de notre environnement. Le développement urbanistique et l'affluence de nouveaux logements nécessitent que nous nous préoccupions des espaces verts publics. Les zones agricoles sont des zones de travail qui peuvent participer à un maintien de la biodiversité (haies, tournières, bandes fleuries). La propreté publique est un maître atout de la qualité de vie. Des moyens techniques et humains doivent donc continuer à s'accroître en ce sens. En termes d'énergie, l'actualité le démontre chaque jour, se chauffer, s'éclairer et se déplacer, devient un luxe. Il s'agit donc de trouver des solutions durables et accessibles à tous pour aborder le futur avec sérénité.

Concrètement, nous proposons de :

- a. **Préserver la nature environnante et protéger la biodiversité**, notamment via la mise en place de sites protégés, d'une nouvelle zone récréative d'espace vert et par le développement de projets citoyens (balades nature, découverte de la biodiversité pour les enfants, actions avec les écoles).
- b. **Favoriser l'implantation de haies en bordure de certaines terres agricoles** afin de créer des barrières naturelles pour lutter contre l'écoulement de boues lors de fortes chutes de pluie et de favoriser la biodiversité.
- c. Encourager le citoyen à prendre des mesures concrètes de protection de la biodiversité (plantations d'arbres en collaboration avec les écoles, installation de ruches, de nichoirs, ...).
- d. Faire en sorte que Perwez montre l'exemple en matière d'environnement :
 - **Créer des quartiers verts** intégrant les critères sociaux et environnementaux ;

- Mettre en place, en partenariat avec les associations locales, un **service éco-citoyen** pour sensibiliser tout un chacun notamment aux solutions durables en matière de construction (toitures vertes, énergies renouvelables) ;
 - Faire de Perwez une **commune apicole** en adhérent à la charte Maya de la Région wallonne : aide aux nouveaux apiculteurs et plantation de végétaux mellifères.
- e. Inscrire la commune dans le projet "Politique Locale Energie Climat" (POLLEC) initié par la Wallonie pour que Perwez soit facilitatrice de la transition énergétique en visant l'efficacité énergétique du patrimoine communal et en mobilisant et catalysant les initiatives locales venant des citoyens, entreprises, secteurs associatifs et agriculteurs.
- f. Favoriser l'achat de matériaux permettant de réaliser des économies d'énergie en soutenant l'action de centrales d'achats groupés destinée aux citoyens.
- g. **Stimuler la récupération au niveau local** en instaurant un niveau intermédiaire entre la vente en 2^e main et la déchetterie par la création d'une plateforme « e-donnerie », par exemple.
- h. Instaurer un « Permis de végétaliser » près de chez soi.
- i. **Réaménager le bois de Burlet** afin d'en faire un lieu accueillant où il fait bon se promener.

14. TOURISME

Le développement économique passe aussi par le tourisme. Il est possible de dynamiser Perwez en promotionnant notamment le tourisme de court séjour.

Concrètement, nous proposons de :

- a. **Réaliser une gare Ravel** pour le tourisme cyclo et piéton dans l'entité et la région avec une borne de recharge pour les vélos électriques et des brochures reprenant les circuits de randonnée.
- b. **Mettre en avant le parc éolien** par le biais notamment d'outils pédagogiques.
- c. **Soutenir le tourisme de « mémoire »** avec le Cercle historique et le Musée du souvenir.
- d. **Encourager le tourisme à la ferme** et le tourisme alternatif vert (randonnées, géocaching).